

Au service du pays : Auguste Deluz (1874-1964)

Autor(en): **Meylan, Louis**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **23 (1965)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au service du pays: Auguste Deluz (1874-1964)

Louis Meylan

professeur honoraire à l'Université de Lausanne

Serviteur du pays! Deluz avait horreur de l'hyperbole. Il n'y aurait pourtant aucune exagération à écrire ici: grand serviteur du pays. Il avait une intelligence de haute classe, une culture étendue autant que profonde; mieux: c'était un caractère! Qu'il soit permis à l'un de ses collègues, qui l'a connu dès le temps de ses études, de dire ce qu'il fut, ce qu'il reste pour ceux qui l'ont aimé.

Sa claire intelligence, subtile et solide à la fois, s'était formée au village d'abord, à Romanel, où son père exerçait la profession de géomètre et d'où il fréquentait, à pied, par tous les temps, le Collège classique cantonal. Son père ayant été nommé préfet de Lausanne, il passa sa jeunesse dans une charmante maison, détruite pour faire place à notre Université néo-florentine. Il connut, au Gymnase, le directeur Viret, qui l'estima. Il fit ensuite ses études à la Faculté de théologie, où enseignaient Paul Chapuis, Dandiran, Vuilleumier. Lausanne n'avait pas encore « mal tourné ». La vie estudiantine y était intense et harmonieuse. Sans faire partie d'une société portant couleurs, il avait, à Zofingue, à l'Helvétia, à Belles-Lettres, des amis auxquels il resta fidèle jusqu'à leur mort. Au terme de quatre années, où un travail sérieux alternait avec les honnêtes plaisirs d'alors, il obtint, en 1896, sa licence avec la mention « très bien », ayant mérité dans toutes les disciplines la note maximum.

L'Alsace était alors terre d'Empire. Les jeunes Suisses romands y étaient recherchés, comme précepteurs, dans les riches familles francophiles. Comme Benjamin Vallotton, Henry Besançon, Henry Vallotton, et bien d'autres, il y exerça, de 1896 à 1899, le ministère de la culture française; parcourant d'ailleurs avec son ami Besançon cet admirable pays, entrant en relations avec les paysans et les montagnards, et traitant parfois avec quelque désinvolture la puissance occupante.

Dès ce moment, il ne songeait plus à exercer le ministère pastoral. De 1899 à 1901, il reprend donc ses études à Paris et obtient (deuxième de sa promotion) la licence ès lettres-philosophie de la Sorbonne. Il approfondit sa culture et élargit sa connaissance des hommes par un séjour d'un an à Londres, où il suit des cours d'économie politique et de psychologie. A Bordeaux, ensuite, où il remplit de nouveau les fonctions de précepteur, entre autres dans une famille Cruse-de Luze; il poursuit ses études d'économie politique, de sociologie et de pédagogie, et entreprend, pour Adrien Tarde, la rédaction d'une thèse de doctorat sur « Les causes des révolutions ». Tarde ayant, entre-temps, publié un ouvrage, apparemment sur le même thème (« Les lois de l'imita-

tion »), Deluz, qui avait un sens très exigeant de l'honneur, estima que son professeur avait traité lui-même le sujet qu'il lui avait réservé, et brûla ce qu'il avait déjà rédigé.

Comme Aimé Pache, Deluz rentre au pays... et précisément à Aubonne, où nous le trouvons maître de français, latin et grec, de 1905 à 1907. De là, il passe au Collège scientifique cantonal, où il enseigne le français et l'histoire. Comme partout, il y laissa une trace brillante et des amis fidèles. Je me suis souvent trouvé avec lui à l'assemblée annuelle des Anciens-Moyens. Là, ceux qui avaient été ses collègues et ses élèves l'entouraient d'une vénération reconnaissante.

En 1911, il est appelé au Gymnase cantonal, pour y enseigner les mêmes disciplines, en section C. Charles Gilliard, excellent esprit et probe historien — nous disions volontiers, jeunes frondeurs que nous étions alors, André Bonnard, Claude Secrétan ou même Henri-L. Miéville: « Il y a eu, au cours des siècles, dans le monde méditerranéen, deux vrais historiens: Thucydide et Charles Gilliard » — qui dirigeait les trois sections du Gymnase, l'ayant entendu exposer je ne sais plus quel sujet, fut charmé de la clarté et de la solidité de son enseignement, et lui confia (promotion à son sens évidente) l'enseignement de l'histoire aussi en sections A et B!

De 1911 à 1929, Deluz fut ainsi, au Gymnase cantonal, un collègue écouté, un maître respecté et aimé. C'est au début de cette période qu'il revêtit la charge, honorable, de président de la SVMS (il en fut ensuite membre d'honneur). En cette qualité, il lutta vigoureusement pour l'institution de la caisse de retraite du corps enseignant secondaire. Il avait, dès le début, signalé la faiblesse du système adopté (répartition), défaut qui, une vingtaine d'années plus tard, rendit nécessaire la réorganisation de l'institution et d'importants versements complémentaires de l'Etat.

La Première Guerre mondiale ayant éclaté, en 1914, sa générosité l'engagea dans une œuvre qui lui prit plus de temps et à laquelle il consacra plus de cœur qu'on ne l'imaginerait possible, de la part d'un homme si occupé (il n'y a décidément que ceux-ci qui trouvent le temps!). Membre du Comité central de l'œuvre universitaire suisse en faveur des étudiants prisonniers de guerre, et président de la Commission des maîtres secondaires vaudois (section de l'œuvre suisse), il se dépensa sans compter. C'est lui qui rédigea le rapport général sur cette utile action, qui sauva du découragement dans l'inaction tant de jeunes Français et Belges. On ne sait guère qu'il fut, à cette occasion, nommé par le Gouvernement français, officier de l'Instruction publique et que le Gouvernement belge lui décerna la Croix de chevalier de l'Ordre de la couronne.

Durant ces années inimaginablement remplies, il avait encore assumé, en 1917, la tâche de chargé de cours de pédagogie, d'abord à la Faculté des lettres, puis à l'Ecole des sciences sociales et politiques. Tâche ingrate! Ses collègues ne voyaient pas l'utilité de cette discipline. Pour les étudiants, c'était une obligation de plus. Par son humanité, sa mesure, sa fermeté, et l'autorité de son enseignement, il gagna cette bataille, et se vit, en 1929, en même temps que chef de service et inspecteur de l'enseignement secondaire, professeur extraordinaire de pédagogie à l'Université.

De 1929 à 1940, où il fut mis au bénéfice de sa retraite de chef de service, il administra (sans aide, une partie du temps) son important service, inspecta les maîtres des collèges de Lausanne et du canton et, par ses cours, éveilla chez un nombre croissant

de jeunes gens, parmi lesquels on recueillerait des témoignages émouvants de vénération et de gratitude, le sens des fins éducatives de l'enseignement et le goût du métier qu'il avait lui-même pratiqué si exemplairement.

J'étais alors, dans son service, directeur du Gymnase de jeunes filles. Je lui dois — *ab uno disce omnes* — les meilleures joies de ma vie. Toutes les fois qu'un problème ou un cas personnel me préoccupait, je lui en faisais part. Ses conseils, toujours dictés par une connaissance infailible de l'homme et un exceptionnel respect de la personne, élucidaient cas et problème. *Ex officio*, il présidait les sessions d'examens du brevet de maîtresse secondaire. Sa belle humeur et sa malicieuse sagesse faisaient de cette série d'interrogations et de leçons, qui eût pu être mortelle, une fête dont on se réjouissait d'une année à l'autre. Il présidait, de même *ex officio*, le jury d'examen lorsqu'il y avait des postes à pourvoir à nouveau dans l'établissement que je dirigeais. Là, il déployait le précieux trésor de sa diplomatie. Grâce à lui, on a réussi, presque toujours, à faire triompher le seul point de vue qu'il ait jamais considéré comme valable: le bien des élèves, le bien de l'école, en dernière analyse le bien du pays.

L'autorité qu'avait conquise ce grand modeste, il la faisait donc servir exclusivement au bien de la jeunesse et du pays. Je n'en rappellerai qu'un exemple, amusant. Au Collège classique cantonal, on souffrait, chroniquement, d'effectifs trop élevés. Il n'y avait jamais d'argent pour dédoubler les classes trop chargées! Après quelques tentatives vaines, Deluz poussa à la construction d'un nouveau bâtiment. Pour ce projet, spectaculaire, l'argent se trouva (il avait fallu cependant réduire la largeur des corridors, pour économiser 80.000 francs!). Mais, à l'inauguration, on se rendit compte que les salles de classe ne pouvaient pas contenir plus de 30 élèves!

C'est avec la même sagesse tranquille qu'il a autorisé l'introduction dans notre enseignement secondaire d'un certain nombre de « nouveautés ». Quand un directeur d'école lui proposait une innovation, il l'écoutait, s'assurait qu'il avait ce qu'il fallait pour qu'elle réussisse et, alors, lui accordait une autorisation « à l'essai », pour deux ans. Ainsi ont trouvé, sans bruit, droit de cité dans nos classes un certain nombre des revendications les plus judicieuses de l'« école nouvelle ».

On ne sait plus guère qu'Auguste Deluz fut aux côtés du baron Pierre de Coubertin pour organiser, à Lausanne, le Bureau international de pédagogie sportive. Il admirait la culture et la générosité du rénovateur des Jeux olympiques, mais voyait, lucidement, son humanisme menacé par le nationalisme et le commercialisme, qu'il voulait justement combattre. Il s'associa donc à lui pour tenter de faire prévaloir sa conception humaine et pédagogique du sport. Ensuite, il prit ses distances. Je voudrais aussi rappeler l'intelligence et la conscience avec lesquelles il s'acquitta de sa tâche de membre de la Commission de censure des films. Souvent, il s'y trouva seul de son avis, et l'on peut regretter qu'il n'ait pas été toujours suivi; car la connaissance qu'il avait des jeunes l'inclinait à ne pas redouter pour eux certains films hardis, tandis qu'il se rendait compte du mal que pouvaient faire d'autres films, en apparence anodins. Pour en finir avec son activité comme chef de service, je dois encore noter que le courage moral, qui le faisait s'offrir comme volontaire pour les « mauvaises

commissions », et tenir tête à telles éminences redoutées, ne l'empêchait pas, lorsqu'il y allait de l'intérêt général, d'être un négociateur habile.

Professeur de pédagogie jusqu'en 1944, il a conquis à cette discipline droit de cité à l'Université. Il la défendit auprès de ses collègues puis, de 1939 à 1946, à la Commission universitaire. Mais surtout, il la fit agréer des étudiants. Il ne décourageait pas leur désir de renouveler l'enseignement, mais, à la lumière du passé (où les mêmes problèmes se sont souvent posés), il leur faisait voir que tout système comporte un certain nombre d'avantages et un certain nombre d'inconvénients, qu'il faut bien peser. Et qu'il faut apprécier l'innovation proposée en fonction du milieu et de ses traditions. Tendant ainsi à faire d'eux des maîtres à la fois progressistes et prudents. Ce qu'il était lui-même. Il attachait une importance particulière aux exercices d'enseignement organisés pour les candidats. Il s'efforçait de voir de quoi chacun était capable, pour conseiller à chacun la méthode la plus propre à mettre en valeur ses aptitudes. Souvent, il n'accordait l'*exeat* qu'après un certain nombre de leçons supplémentaires. Conseiller compréhensif et bienveillant, il a ainsi, tout en s'acquittant au plus près de sa conscience d'une tâche essentielle, l'élimination des inaptes, mérité le souvenir reconnaissant des jeunes qu'il a initiés à la carrière de l'enseignement.

Dès son entrée à l'Ecole des sciences sociales et politiques, par ses qualités humaines, et, avec plus d'autorité durant les années où il présida son Conseil (de 1939 à 1946, soit deux ans après sa retraite universitaire, à la demande de ses collègues) il contribua efficacement à faire, d'un ensemble assez lâche de disciplines diverses, une école avec son Conseil, composé de tous les professeurs qui y enseignaient, qu'ils appartenissent par ailleurs à la Faculté des lettres, de droit ou à l'Ecole des HEC; son *cursus* régulier, caractérisé en particulier par un examen propédeutique au bout de deux semestres; une bibliothèque, composée d'ouvrages choisis dans les Bibliothèques Pareto et Millioud, propriétés de l'Ecole; des salles de séminaires et de travail. Cette école, émancipée et pour l'essentiel autonome, entretenait d'ailleurs avec les facultés et écoles les meilleures relations. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que Deluz fit partie, dès 1943, du comité de patronage de la Société d'études économiques et sociales, editrice de la Revue qui veut bien accueillir cet hommage.

Le nouveau règlement qu'il élaborait comporte un nombre important de disciplines. De ce fait, les sessions d'examens, trois fois par année, sont lourdes (en gros, neuf semaines par an). C'est durant ces périodes, qui mettaient à rude épreuve les nerfs des experts et des candidats, que son aménité et sa présence se manifestaient de la façon la plus précieuse. Et, lors de la séance finale, il s'adressait aux étudiants avec la bonté et la fermeté du meilleur des pères. On n'imaginait pas session d'examens sans lui! Il voulut bien, de 1946 à 1958, y prendre part encore, année après année, en qualité d'expert du Département. Le président savait qu'il serait là le premier, ayant compulsé les fiches, que lui pourrait compter sur sa présence quand quelque affaire le dérangerait... et qu'il établirait la feuille de répartition des finances de cours entre l'Etat, l'Université, les professeurs et les experts, travail subtil dont il s'acquittait à la perfection, de telle façon qu'un solde pût toujours être attribué à la modeste caisse de l'Ecole!

Notre vénéré et cher collègue a joui, dès 1946, d'une retraite relative, dès 1958, d'une retraite complète, dont il a su faire l'emploi le plus digne d'envie. Il était resté vigoureux, grâce à un secret qu'il communiquait avec malice. Dès sa promotion dans la magistrature assise (1929), il s'imposait, à l'occasion de ses visites officielles, de faire chaque fois six ou huit kilomètres à pied dans la campagne vaudoise. Chez lui, il était toujours disponible pour les siens, particulièrement pour aider ses petits-enfants dans leurs études; il écrivait ses souvenirs et, humaniste délicat, fréquentait par la lecture les grands hommes et les grands poètes.

Des années durant, il a étudié la vie de ce très grand homme d'action, Winston Churchill, son contemporain, mort quelques semaines après lui; rédigeant le fruit de ses recherches sous forme d'un manuscrit prêt à être imprimé. Il lisait « son » Platon dans le texte, et des notes, abondantes et suggestives, ont résulté aussi de ces lectures. On peut regretter qu'il n'ait rien publié. Mais, tel un des maîtres qu'il vénérât, Eugène Dandiran, il a préféré inscrire directement son action d'humaniste dans l'intelligence et le cœur de ses innombrables élèves et étudiants, et dans les institutions qui servent, dans ce pays, de cadre à l'action éducative de l'Etat.

Sa mémoire reste ainsi vivante, et le sillon, droit et profond, qu'il a creusé continue à s'élargir, par l'action de ceux qui lui doivent le meilleur d'eux-mêmes: le sens de leur action au service de la jeunesse et du pays.



Union de Banques Suisses

LAUSANNE

Grand-Pont 2 - Place St-François 1 - Rue Centrale 2

Agences à Prilly et Yverdon

LA BANQUE QUI SAURA VOUS RENDRE SERVICE